

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
22/05/2026

Date d'affichage
01/06/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 21
Présents : 17
Votants : 18

L'an deux mil vingt six

*Le 27 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ANGER Morgane, LE GONIDEC Guy, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIGNON Fabienne, BERTHELOT Roselyne, Rémy GORON, LEMONNIER Claude, JEULAND Rachel, HAMON Sylvie, LEGOUT Séverine, LOHIER Sylvain, LENOBLE Julie, LE GAC Matthieu, NOEL Cindy, GUIBLIN Aline,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : CLOLUS Alain, CROCQ Régis, ONEE Yvane, ROCHELLE Stéphane,

ABSENTS : Néant

POUVOIR : ROCHELLE Stéphane donne pouvoir à HERVÉ Pascal

Mme Aline Guiblin est désignée secrétaire de séance.

N°11-05-2026 – Désignation du représentant au COS Breizh

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Commune de Bazouges est adhérente au Comité des Œuvres Sociales Breizh, association loi 1901 dédiée au personnel de la fonction publique territoriale.

Organisme paritaire élus/agents, le COS Breizh demande à chaque collectivité adhérente de désigner un élu pour représenter la collectivité à l'assemblée générale de l'association.

Monsieur le Maire propose le nom suivant :

- Morgane ANGER.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

Constata la présence d'une seule candidature pour la fonction de représentant de la commune au COS Breizh

Désigne madame Morgane ANGER à cette fonction de représentante de la collectivité au sein du COS Breizh

La Secrétaire de Séance
Aline GUIBLIN



Le Maire
Pascal HERVÉ

